

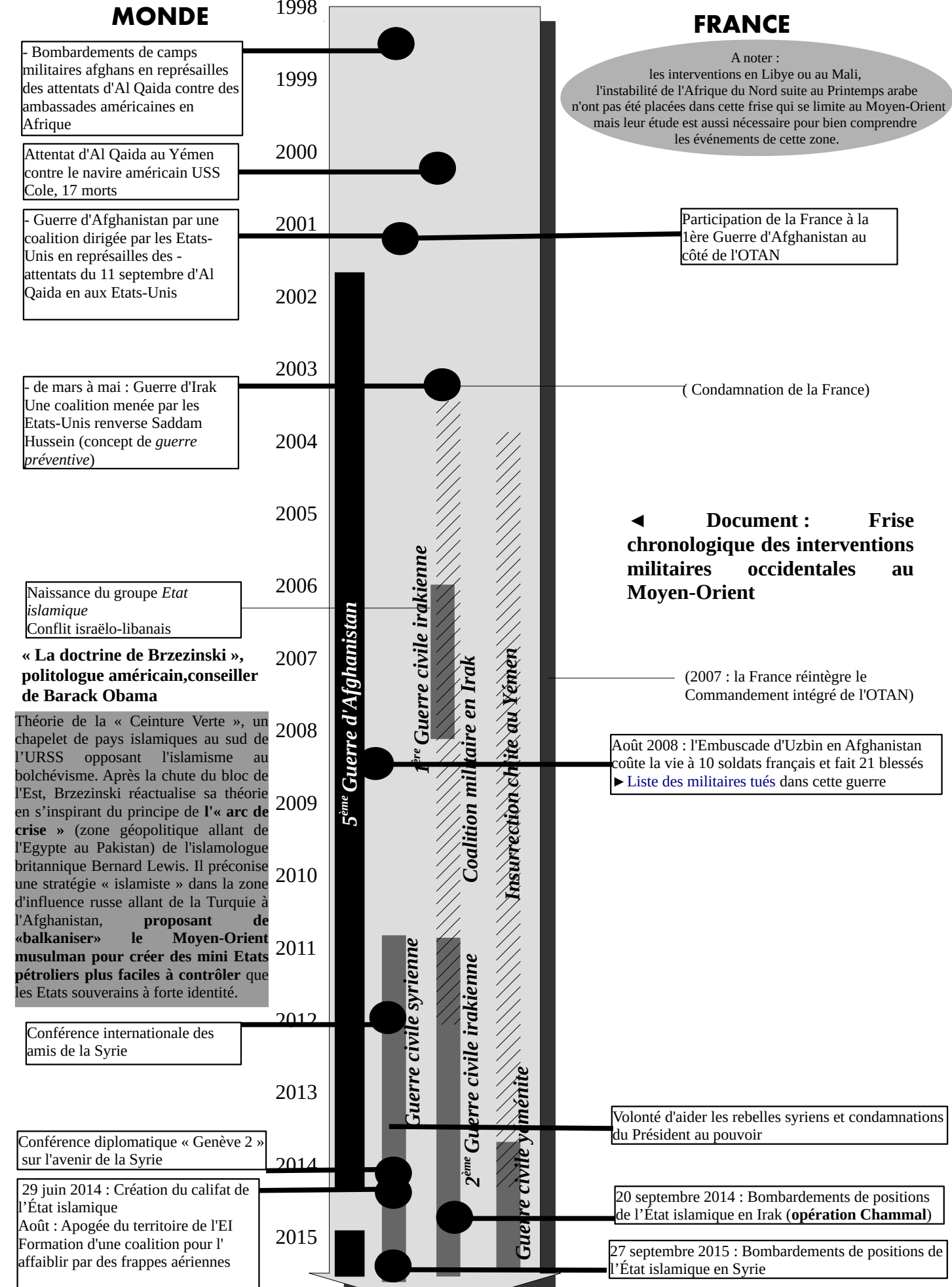
1 L'EVENEMENT : UNE BARBARIE

Document 1. Le déroulement des attentats



« Ce qui s'est produit hier à Paris et à Saint-Denis est un acte de guerre, et, face à la guerre, le pays doit prendre les décisions appropriées. »

2 LE CONTEXTE : L'INSTABILITE DU MOYEN-ORIENT



Document 2. Des conséquences immédiates importantes

- Traumatisme de la population
- Nombreuses manifestations de soutien à la France
- **Etat d'urgence décrété**
- **Rétablissement des contrôles aux frontières**
- **3 jours de deuil national**
- **Plan Blanc**
- Nombreuses fermetures le lendemain (Collèges, Lycées, université)
- Annulations de vols vers la France
- **Engagement militaire de la France contre l'Etat islamique renforcé**, « le combat sera impitoyable » a dit François Hollande
- Annulations d'événements
- **Modification de la Constitution ?**

Document 3. L'Etat d'urgence ?

- L'exécutif et les forces de police pourront désormais :**
- Instaurer un couvre-feu dans des lieux qui pourraient être exposés de manière importante à des troubles publics
 - Restreindre la circulation des personnes ou des véhicules dans des lieux et des horaires déterminés
 - Instituer des zones où le séjour des personnes est réglementé
 - Interdire l'accès à un département à toute personne cherchant à entraver, de quelque manière que ce soit, l'action des pouvoirs publics
 - Assigner à résidence toute personne dont l'activité s'avère dangereuse pour la sécurité et l'ordre public
 - Réquisitionner des personnes ou des biens si le maintien de l'ordre le nécessite
 - Ordonner la fermeture provisoire des salles de spectacle, débits de boissons et lieux de réunion de toute nature
 - Interdire les réunions de nature à provoquer ou à entretenir le désordre
 - Obliger les propriétaires d'armes à les remettre aux autorités
 - Autoriser les perquisitions à domicile de jour et de nuit
 - La prise de mesures pour assurer le contrôle de la presse et des médias
- Source : leexpress.fr

Document 4. L'Etat islamique revendique les attentats

Huit frères portant des ceintures d'explosifs et des fusils d'assaut ont pris pour cibles des endroits choisis minutieusement à l'avance au cœur de la capitale française, le stade de France lors du match des deux pays croisés la France et l'Allemagne auquel assistait l'imbécile de France François Hollande, le Bataclan ou étaient rassemblés des centaines d'idolâtres dans une fête de perversité ainsi que d'autres cibles dans les dixième, le onzième et le dix-huitième arrondissement et ce, simultanément. Paris a tremblé sous leurs pieds et ses rues sont devenues étroites pour eux. Le bilan de ses attaques est de minimum 200 croisés tués et encore plus de blessés, la louange et le mérite appartiennent à Allah.

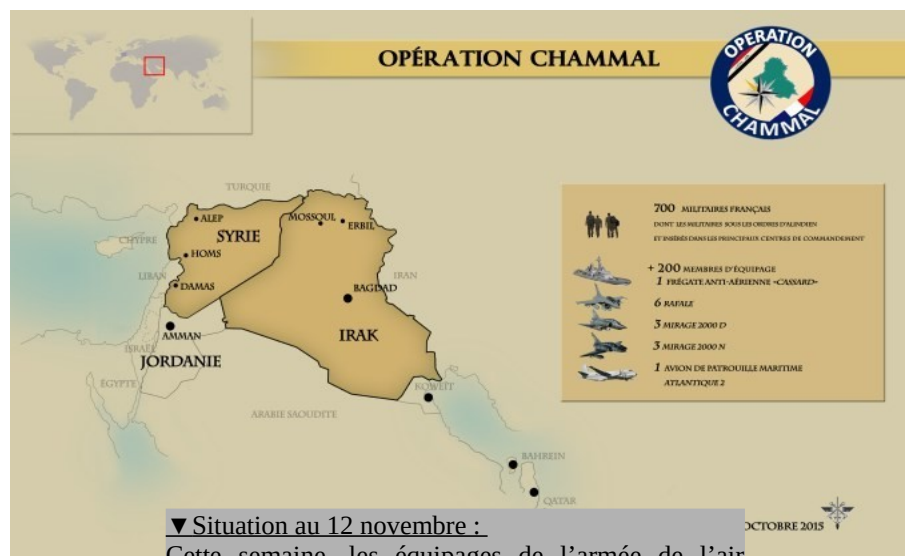
Allah a facilité à nos frères et leur a accordé ce qu'ils espéraient (le martyr), ils ont déclenchés leurs ceintures d'explosifs au milieu de ces mécréants après avoir épuisé leurs munitions. Qu'Allah les accepte parmi les martyrs et nous permettent de les rejoindre. Et la France et ceux qui suivent sa voie doivent savoir qu'ils restent à les principales cibles de l'Etat Islamique et qu'ils continueront à sentir l'odeur de la mort pour avoir pris la tête de la croisade, avoir osé insulter notre Prophète, s'être vantés de combattre l'islam en France et frapper les musulmans en terre du Califat avec leurs avions qui ne leur ont profité en rien dans les rues malodorantes de Paris. Cette attaque n'est que le début de la tempête et un avertissement pour ceux qui veulent méditer et tirer des leçons.

Source : liberation.fr

3 LA FRANCE CONTRE L'ETAT ISLAMIQUE

Ils ont dit «C'est la faute de Hollande, c'est la faute de votre président, il n'a pas à intervenir en Syrie. » Ils ont aussi parlé de l' « Irak » selon le témoignage d'un rescapé du Bataclan.

Document 1. Les forces engagées



▼ Situation au 12 novembre : Cette semaine, les équipages de l'armée de l'air française ont réalisé 11 frappes en Irak et 3 frappes en Syrie. Au total, **285 frappes** ont ainsi été réalisées depuis le début de l'opération le 19 septembre 2014.



Lien : [comprendre la situation en Syrie en 5mn](#) (Source *Le Monde.fr*)

Document 2. L'opération en détail

Lancée le 19 septembre 2014, Chammal est une opération conduite par les armées françaises en coordination avec nos alliés présents dans la région, pour assurer un soutien aérien aux forces armées irakiennes dans leur lutte contre le groupe terroriste autoproclamé Daech. Elle mobilise 900 militaires. La France est le deuxième contributeur de la coalition en Irak. Ces actions sont réalisées à la demande du gouvernement de l'Irak et dans le cadre des décisions du Conseil de sécurité des Nations unies, en particulier sa Résolution 2170 du 15 août dernier. Commandée par le chef d'état-major des armées (CEMA) à partir du centre de planification et de conduite des opérations (CPCO), cette opération est réalisée sous le contrôle opérationnel du contre-amiral Beussant, amiral commandant la zone océan Indien (ALINDIEN). A partir de septembre 2015, les cibles s'étendent aussi sur le territoire syrien.

Missions

L'objectif de l'opération Chammal et des forces alliées est dans un premier temps de mettre les éléments de Daech à la portée des forces armées irakiennes, c'est-à-dire de renverser le rapport de force. Pour ce faire, l'action des forces françaises consiste à fournir un appui aérien aux forces armées irakiennes. Cet appui aérien comporte deux volets : des missions de renseignement, et des missions de frappes, qu'elles soient planifiées à l'avance ou non. Ces opérations s'inscrivent dans le temps long.

Source : [defense.gouv.fr](#) - Lien sur l'actualité de l'opération Chammal

Document 3. Le positionnement de la France

Syrie : des missions aériennes conduites en coordination et en complément avec la coalition", dedans mais dehors...

Le positionnement français apparaît assez particulier. La France ne participe pas aux frappes planifiées par le Centre des opérations aériennes d'al-Udeid au Qatar mais informe les Etats-Unis de ses missions autonomes de reconnaissance. Car ce sont les Américains qui contrôlent l'espace aérien dans la zone irako-syrienne.

Cette prolongation de l'opération Chammal permet une capacité autonome d'appréciation de la situation dans les zones survolées en Syrie mais ne s'intègre " qu'en parallèle " à la coalition internationale. C'est une position complexe et peu confortable, qui démontre aussi que les Etats-Unis ne donnent pas facilement et suffisamment de renseignements à l'allié français...

Les futures frappes françaises en Syrie seront-elles planifiées au sein de la coalition ? Un cavalier seul serait difficilement compréhensible sur le plan stratégique. Sur le plan politique, c'est un peu différent si l'on veut garder une originalité française au sein du dialogue diplomatique autour de la Syrie.

Source: [lavoixdunord.fr](#)



▲ Le porte-avions *Charles-de-Gaulle* va bientôt venir renforcer le dispositif en arrivant vers mi-décembre dans le golfe arabo-persique. C'est son deuxième déploiement dans la région depuis le début de l'opération Chammal ; Cela va plus que doubler le potentiel militaire français dans la région. Source : [leparisien.fr](#)

Document 4. Des frappes aériennes qui font débat

« Nos forces ont atteint leurs objectifs : le camp d'entraînement de djihadistes a été en totalité détruit. Six avions ont été utilisés, dont cinq Rafale. Les cibles ont pu être identifiées grâce à des vols de reconnaissance mais aussi grâce à la coalition qui nous a fourni également des informations. » « Nous frappons Daech en Syrie car cette organisation terroriste prépare les attentats vers la France depuis la Syrie, depuis ces sanctuaires (...). « **Nous agissons donc en légitime défense** », a déclaré dimanche le premier ministre Manuel Valls. (...) Seront ainsi visés dans les semaines qui viennent les centres de commandement, les camps d'entraînement et la logistique de l'organisation terroriste ; ce que les militaires nomment les « centres de gravité » de l'adversaire. (...) Quelque 800 militaires français sont déployés dans l'opération Chammal depuis 2014. En Irak, elle recouvre des opérations aériennes au sein de la coalition internationale dirigée par les forces américaines, mais aussi des missions de conseil de l'armée irakienne à Bagdad, et des missions d'assistance armée aux peshmergas – les combattants kurdes. (...) En Irak, la France a mené quelque 200 frappes, soit 5 % du total, depuis septembre 2014.

Source : [lemonde.fr](#)

«Affaiblir Daech consiste d'abord à «taper» ses centres de gravité», explique une bonne source militaire. De fait, l'EI tire une partie importante de ses revenus du commerce de pétrole. Cette manne tirée du pétrole par Daech sur les territoires qu'il contrôle s'élèverait à 500 milliards de dollars par an, selon des chiffres publiés par le Financial Times. Or, cette source de revenus se tarit à mesure des bombardements stratégiques des forces alliées sur les infrastructures. «Daech a désormais du mal à faire vivre son «Etat» avec cette manne financière, il a même des difficultés à se fournir lui-même en pétrole», indique Alain Rodier, directeur de recherche chargé du terrorisme au Centre Français de Recherche sur le Renseignement (CF2R).*

Source : [lefigaro.fr](#)

Députés et sénateurs débattent ce mardi, **mais sans voter**, de l'engagement militaire français en Syrie et des frappes aériennes contre le groupe Etat islamique que le président François Hollande a jugées nécessaires lundi.

Il s'agit désormais de "l'engagement des forces aériennes au-dessus du territoire syrien". La France, avait-il argumenté, **veut connaître "ce qui se prépare contre elle et ce qui se fait contre la population syrienne"**, dans une allusion aux menaces d'attentats sur le territoire hexagonal. Cet "engagement supplémentaire" pour l'armée française est nécessaire car "la donne a changé et nous ne pouvons plus nous permettre de laisser la Syrie, principal repaire de Daech, demeurer un angle mort de notre politique au Levant", a également dit lundi soir le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, pour justifier ce changement stratégique.

Jusqu'alors, la France s'était interdit d'intervenir militairement en Syrie au motif qu'elle craignait que cela ne serve les intérêts du président syrien Bachar al-Assad dont Paris réclame le départ, le jugeant principal responsable de la guerre en cours dans son pays. Plusieurs médias ont fait état de dissensions entre Laurent Fabius et Jean-Yves Le Drian à ce sujet, démenties par les intéressés. A l'inverse de la Défense, "il y avait une sorte de résistance au Quai d'Orsay qui faisait qu'on mettait blanc bonnet-bonnet blanc Bachar Al Assad et Daech", a affirmé mardi le député PS François Loncle.

Si l'initiative de l'Elysée a été globalement approuvée dans la classe politique, elle ne fait pas l'unanimité. **"Une fois encore en Syrie, la France fait fausse route, en envisageant des bombardements aériens en dehors de tout mandat de l'ONU et sans qu'aucune feuille de route politique de sortie de crise ne soit esquissée"**, a ainsi lancé le numéro un du PCF et sénateur Pierre Laurent à la Fête de l'Humanité. **"Un cavalier seul de la France en Syrie ne ferait qu'éloigner la perspective d'une grande coalition contre Daech, notamment avec les Russes"**, a regretté mardi le patron des députés Front de Gauche André Chassaigne. Un sujet divise encore plus : l'intervention de forces au sol, préconisée par certains à droite. Source : [lepoint.fr](#)

En Libye, au Mali et en Centrafrique, Paris s'était drapé dans une résolution onusienne pour envoyer ses forces. «*La France a toujours prôné le cadre multilatéral de l'ONU*, souligne Anne-Sophie Traversac, maître de conférences à l'université Panthéon-Assas-Paris-II «*. Nous avons en Syrie plusieurs justifications nationales pour intervenir sur un même sol, en dehors de toute décision au sein du Conseil de sécurité.*» La doctrine française épousait jusqu'alors la jurisprudence de la Cour internationale de justice : **la légitime défense collective** ne s'applique qu'en cas d'agression imputée à un Etat. «*La France accepte, maintenant, qu'elle s'applique face à un groupe armé*», précise un juriste du ministère de la défense. **La décision se rapproche de la position américaine**: après le 11 septembre 2001, les Etats-Unis avaient invoqué la légitime défense face aux groupes liés à Al-Qaïda où qu'ils soient dans le monde. La France avait certes accepté, en 2001, de rejoindre l'action militaire américaine en Afghanistan, mais c'était parce que le gouvernement afghan soutenait les talibans – ce terrorisme s'appuyait donc sur un Etat. En 2015, la situation est tout autre: Daech ne s'agrége pas à l'Etat syrien. Pour justifier leur position, les juristes du Quai d'Orsay et de la Défense invoquent le **caractère inédit de l'Etat islamique**. «*Nous prenons simplement en compte une réalité nouvelle, exceptionnelle*», souligne un spécialiste du ministère des affaires étrangères, qui ne voit aucune situation comparable dans les interventions passées. «*Il ne s'agit pas de reprendre le discours de Daech, qui affirme être un Etat, mais cette organisation a un tel contrôle territorial, des moyens militaires et des ressources financières si importantes que la menace ressemble à celle que ferait peser un Etat*», précise le juriste de la Défense. Argument subsidiaire pour agir: **Damas n'a plus prise sur son propre territoire**.

Source : [lemonde.fr](#)

Dire qu'on va avec des avions empêcher des complots terroristes en France est un mauvais prétexte, comme quand pour justifier l'invasion en Irak l'administration Bush affirmait que Saddam Hussein collaborait avec Al-Qaïda. C'est du même acabit", assure à l'AFP l'ancien directeur d'un service français de renseignement, qui demande à rester anonyme. **"D'autant que des camps, il n'y en a plus"**, poursuit-il. "Même s'ils ont des regroupements logistiques ou opérationnels, c'est toujours très éphémère. Ils se savent sans cesse observés, par des satellites et des drones, et donc ils se sont adaptés. Ils bougent tout le temps. Les camps terroristes, cela remonte à l'Afghanistan d'avant le 11 septembre 2001. Depuis, tout le monde a compris la leçon". Pour Eric Dénécé, directeur du Centre français de recherche sur le renseignement (CF2R), l'emploi de la force aérienne dans une stratégie antiterroriste proclamée n'a aucun sens. "Dire qu'on va empêcher des attaques terroristes en France grâce à des raids aériens en Syrie c'est, et je pése mes mots, de la foutaise intégrale", dit-il. "Quand les Américains le font et qu'ils mènent des milliers de frappes, comme ils le font en Irak, ça peut avoir un impact limité. Mais pour la France en Syrie, il ne va s'agir que de quelques **frappes symboliques**. C'est de la gesticulation, de la poudre aux yeux pour tromper l'opinion". **"La seule solution, ce sont des troupes au sol**. Là on pourra dire qu'on lutte sérieusement contre Daech", poursuit-il. "Tant qu'il n'y aura pas une occupation du terrain, l'emploi de la force aérienne va vite montrer ses limites. On le voit déjà en Irak, où la plupart des appareils américains rentrent à leurs bases sans avoir lâché leurs bombes, faute de cibles. Et on vient d'apprendre que les résultats de ces campagnes étaient ensuite manipulés, pour faire croire que cela marchait".

Source : [huffingtonpost.fr](#)



Document 1. Des criminels de guerre

L'État islamique est classé comme organisation terroriste par de nombreux États et est accusé par les Nations unies, la Ligue arabe, les États-Unis et l'Union européenne d'être responsable de **crimes de guerre, de crimes contre l'humanité, de nettoyage ethnique et de génocide**. Il pratique également la destruction systématique des vestiges du passé multi-millénaire dans le périmètre fluctuant des régions qu'il contrôle par les armes. Depuis août 2014, une coalition internationale de vingt-deux pays intervient militairement contre cette organisation.

Des actes abominables :

- Attentats
- Décapitations d'otage ou de prisonniers
- Torture
- Lapidation
- Crucifixion
- Massacre de civils
- Enfants soldats
- Trafic d'être humain

Source : wikipedia



tempsreel.nouvelobs.com



franceinter.fr

Organisation

Chefs principaux	<ul style="list-style-type: none"> • Abou Omar al-Baghdadi (émir tué en 2010) • Abou Bakr al-Baghdadi (calife depuis le 29 juin 2014)
Membres	En Irak en Syrie : ~ 5 000 (en 2011) ^{11, 12} 11 000 à 13 000 ^{13, 14, 15} (en 2013) 20 000 à 80 000 ^{13, 14, 15} (en 2014) 100 000 à 125 000 ¹⁶ (en 2015)
Financement	Contrebande de pétrole et de gaz naturel , impôts , production de phosphate , vente de ciment , exploitation agricole , pillage de banques , pillages de sites archéologiques, rançons , trafic d'être humains, vente d'esclaves, donations privées ^{17, 18, 19}
Sanctuaire	Mossoul et Raqqa

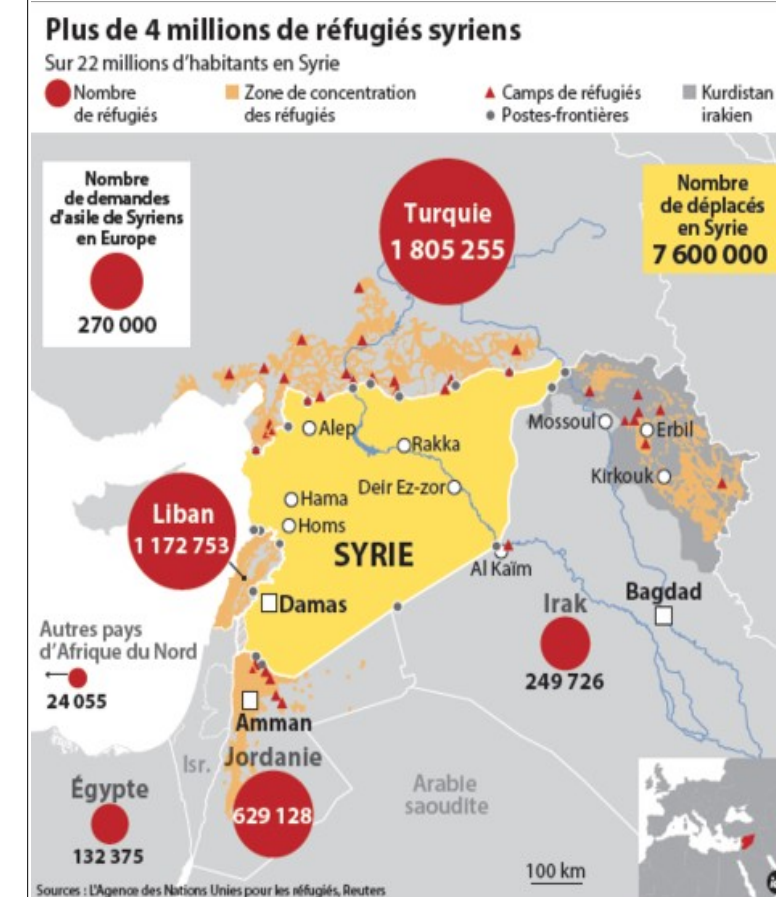
Dès le 11 juin 2014, à Mossoul, l'État islamique en Irak et au Levant rend publique une charte de 16 articles régissant la vie à l'intérieur de la ville. L'article 5 propose aux mécréants (opposants à l'Islam) : « *L'exécution, la crucifixion, l'amputation des bras ou (et) des jambes, ou l'exil* ». L'alcool, le tabac et les drogues sont interdits (article 8). Les manifestations publiques, considérées comme contraires à l'islam sont interdites (articles 10). L'EIIL promet également la destruction des statues édifiées avant l'avènement de l'islam (article 13). Les femmes ne peuvent sortir que vêtues d'un niqab et accompagnées d'un membre de leurs familles (article 14). De plus l'EIIL rétablit également le statut de dhimmi pour les chrétiens de Mossoul, ces derniers doivent notamment payer un impôt spécial de 250 dollars par mois.

Document 3. Bilan des actes terroristes en France en 2015

2015 [modifier | modifier le code]

- **7 janvier 2015** : attentat contre *Charlie Hebdo*. Deux hommes cagoulés armés, les frères Kouachi, pénètrent dans les locaux de la rédaction du magazine *Charlie Hebdo* à Paris, tuant 12 personnes (11 au sein de la rédaction et un policier abattu en pleine rue) et faisant 11 blessés.
- **8 janvier 2015** : l'islamiste radical Amedy Coulibaly mitraille en pleine rue une policière municipale et un agent municipal à Montrouge, faisant 1 mort et 1 blessé grave.
- **9 janvier 2015** : Amedy Coulibaly réalise la prise d'otages du magasin Hyper Cacher de la porte de Vincennes (Paris) faisant 5 morts dont le malfaiteur et 4 blessés. Parallèlement, les frères Chérif et Saïd Kouachi, auteurs présumés de l'attentat à Charlie Hebdo, réalisent une prise d'otage dans une imprimerie de Dammartin-en-Goële. Ils sont abattus par les forces de l'ordre lors de cet assaut.
- **3 février 2015** : Moussa Coulibaly agresse à l'arme blanche 3 militaires en mission dans le cadre du plan Vigipirate devant un centre communautaire juif à Nice. Quelques instants après l'agression, il est intercepté par les forces de l'ordre. Durant sa garde à vue, il évoque sa haine des juifs et des militaires et dénonce les persécutions dont les musulmans seraient victimes selon lui ⁵⁷.
- Entre le 9 et le **10 avril 2015** : cyberattaque de TV5 Monde qui entraîne l'arrêt de la diffusion des programmes de la chaîne de télévision francophone TV5 Monde. Cette attaque, sans précédent dans l'histoire de la télévision, est revendiquée par le groupe « Cybercaliphate », se réclamant de l'organisation État islamique.
- **19 avril 2015** : Sid Ahmed Ghlam, algérien islamiste radical de 24 ans, préparait à l'heure de la messe un attentat contre les deux principales églises de Villejuif : Saint-Cyr-Sainte-Julitte au centre ville et Sainte-Thérèse au nord. Selon le curé de Saint-Cyr-Sainte-Julitte, il y avait 300 personnes et la cérémonie n'était pas protégée par la police. À 8 h 50, il appelle le SAMU, car il est blessé gravement à la hanche et à la rotule par deux balles. Selon les enquêteurs il se serait lui-même blessé au cours de la tentative de vol du véhicule de Aurélie Châtelain, celle-ci est tuée et il aurait ensuite brûlé la voiture, qui contenait le corps de la jeune femme, avant de regagner le XIII^e arrondissement. La police arrête alors Ghlam et évite ainsi le massacre.
- **26 juin 2015** : attentat de Saint-Quentin-Fallavier. Au moins un homme, à l'aide d'une voiture bélier, fait exploser des bonbonnes de gaz dans une usine industrielle classée Seveso. Un corps décapité avec des inscriptions en arabe et la profession de foi musulmane est retrouvé à proximité du site. Le suspect est algéro-marocain et en lien avec la mouvance salafiste. L'auteur des faits nie la dimension terroriste.
- **13 juillet 2015** : trois individus ont été interpellés pour un projet d'attentat contre une installation militaire. Un mineur de 17 ans, un jeune majeur de 19 ans et un ancien matelot réformé de la marine française de 23 ans. Interpellés dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Rhône et des Yvelines, ils auraient reconnu leurs intentions durant leur garde à vue ⁵⁸.
- **21 août 2015** : attentat du train Thalys. Un homme armé d'un fusil d'assaut AKM, le Marocain Ayoub El Khazzani, est désarmé in extremis dans le Thalys n° 9364 reliant Amsterdam à Paris. Il blesse trois passagers avant d'être maîtrisé. L'auteur des faits nie la dimension terroriste.
- **29 octobre 2015** : un jeune Toulonnais de 25 ans, prénommé Hakim, est arrêté alors qu'il préparait un attentat contre des militaires de la base navale de Toulon. Il était en contact avec un djihadiste français en Syrie et aurait reçu deux colis contenant un couteau et deux cagoules ⁵⁹.
- **13 novembre 2015** : Attentats du 13 novembre 2015 en Île-de-France revendiqués par l'État islamique, faisant au moins 129 morts et plusieurs centaines de blessés.

Document 4. Une émigration massive



ajib.fr



francetvinfo.fr

Document 2. Attentats revendiqués par l'État islamique en 2015 dans le monde

- **12 novembre: Beyrouth (Liban) : 41 morts**

Deux djihadistes de Daech font exploser leurs ceintures explosives dans un quartier commerçant de Beyrouth, le 12 novembre ; 44 personnes ont été tuées et 239 ont été blessées.

- **31 octobre: désert du Sinaï (Égypte): 224 morts**

• **Explosion en vol d'un Airbus A321** en provenance de Charm el-Cheikh et à destination de Moscou. Daech revendique l'attentat. Les victimes sont essentiellement des touristes russes.

- **10 octobre: Ankara (Turquie): 102 morts**

L'attentat suicide qui a fait 102 morts et plus de 500 blessés le 10 octobre lors d'une marche pour la paix devant la gare d'Ankara a été commandité par EI, a confirmé mercredi 28 octobre le procureur chargé de l'enquête.

- **5 octobre: Bagdad (Irak): 50 morts**

Le 13 août, l'organisation terroriste avait fait exploser un camion piégé dans un marché situé dans un quartier chiite au nord de Bagdad tuant plus de 50 personnes. Le 5 octobre, le groupe djihadiste Etat islamique a également revendiqué l'un des trois attentats à la voiture piégée tuant 50 personnes dans la région chiite du sud de l'Irak.

- **11 juillet : consulat italien (Égypte) : 1 mort**

- **26 juin : Koweït City (Koweït) 25 morts**

Le 26 juin, Daesh a revendiqué une attaque perpétrée par un kamikaze pendant la grande prière dans la mosquée Al-Imam al-Sadeq à Koweït City, le 26 juin. Bilan : 25 morts et plus de 200 blessés.

- **26 juin: Souss (Tunisie): 38 morts**

Trois mois après l'attentat du musée du Bardo le 18 mars dernier, la Tunisie a de nouveau été frappée par le terrorisme. Le groupe extrémiste sunnite avait, dans un communiqué diffusé sur Twitter, revendiqué l'attentat qui avait fait 38 morts, notamment des touristes étrangers en majorité britanniques.

- **20 mars: Saada (Yemen): 142 morts**

Daech a revendiqué un quadruple attentat suicide tuant 142 personnes dans la capitale Sanaa et dans la ville de Saada dans le nord du pays, vendredi 20 mars. L'organisation terroriste visait deux mosquées.

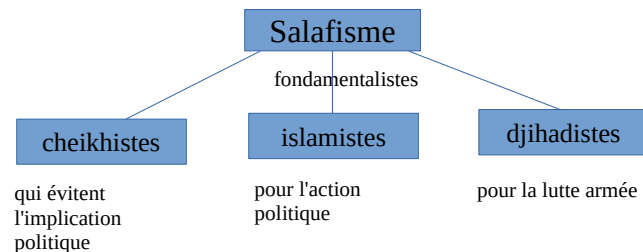
5 L'ORIGINE DE L'ETAT ISLAMIQUE

Ou Daesh en arabe

Document 1. le Djihadisme

Le **salafisme** est un mouvement sunnite revendiquant un retour à l'islam des origines, qui serait donc fondé essentiellement sur le Coran et la Sunna. Ils rejettent toute innovation, et sont en faveur d'une application stricte de la loi islamique qui en découle. Ils affirment constituer la continuation sans changement de l'islam des premiers siècles.

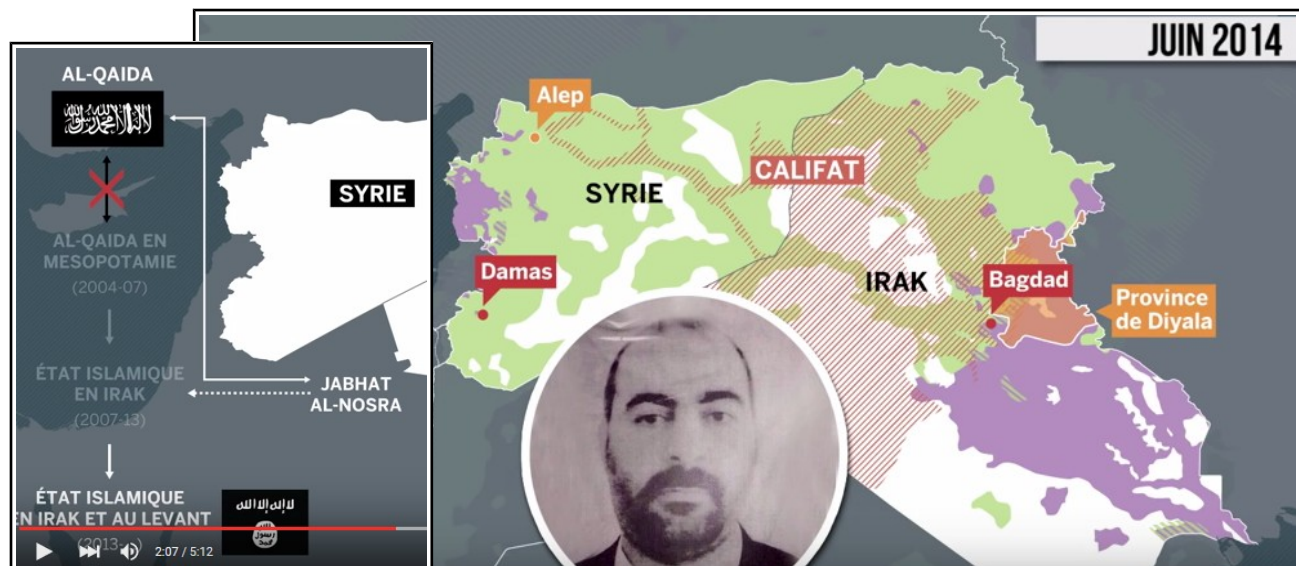
Le terme **salafisme djihadiste** a été forgé par l'universitaire Gilles Kepel en 2002, pour décrire une « idéologie islamiste hybride » développée par une internationale Islamiste des engagés volontaires dans la guerre afghane anti-Soviétique et djihadiste qui se sont retrouvés isolés de leurs classes sociales et nationale d'origine. *Source : wikipedia*



Période d'activité	Depuis 2006
Organisation	
Chefs principaux	<ul style="list-style-type: none"> • Abou Omar al-Baghdadi (émir tué en 2010) • Abou Bakr al-Baghdadi (calife depuis le 29 juin 2014)
Membres	En Irak en Syrie : ~ 5 000 (en 2011) ^{11, 12} 11 000 à 13 000 (en 2013) ^{13, 14, 15} 20 000 à 80 000 (en 2014) ^{13, 14, 15} 100 000 à 125 000 (en 2015) ¹⁶
Financement	Contrebande de pétrole et de gaz naturel , impôts , production de phosphate , vente de ciment , exploitation agricole , pillage de banques , pillages de sites archéologiques, rançons , trafic d'être humains, vente d' esclaves , donations privées ^{17, 18, 19}
Sanctuaire	Mossoul et Raqqa
Groupe relié	Boko Haram État islamique en Libye Wilayat Sinai Jund al-Khilafah

Document 2. L'Etat islamique, c'est quoi?

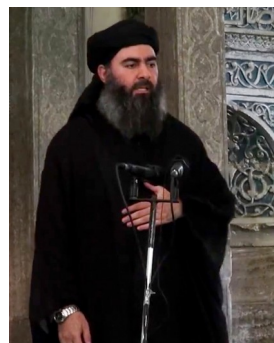
Peu après le début de la guerre en Irak menée par les Etats-Unis, un nouveau groupe jihadiste voit le jour en Irak. C'est l'origine de l'Etat islamique. Ce groupe se présentait comme le défenseur de la minorité sunnite face aux chiïtes qui ont pris le pouvoir avec l'invasion conduite par les Etats-unis en 2003. Il se fait connaître par des tueries de chiïtes et les attaques-suicides contre les forces américaines. Sa brutalité et son islam intransigeant pousseront finalement les tribus sunnites à le chasser de leur territoire. Traqués en Irak, ses membres dès juillet 2011, soit trois mois après le début de la révolte contre Bachar al-Assad, sont appelés à aller combattre en Syrie contre le régime. Une implication dans le conflit syrien qui lui permet un véritable essor. En Syrie, rapidement apparaissent les dissensions entre jihadistes irakiens et syriens. Les premiers proposent la création en avril 2013 de l'Etat islamique d'Irak et du Levant (EIL) mais le chef syrien refuse et maintient le Front al-Nosra qui devient la branche officielle d'al-Qaïda en Syrie. Fort de ses victoires en Irak et en Syrie, le chef de l'EIL Abou Bakr al-Baghdadi proclame en juin 2014 un "califat" à cheval sur les deux pays. A cette occasion, le groupe jihadiste est renommé Etat islamique (EI). Il est appelé ISIS en anglais et Daesh en arabe. *Source : huffingtonpost.fr*



Document 3 . L'État islamique est né en 2006 de la fusion progressive de plusieurs mouvances djihadistes en Irak puis en Syrie, sur fond de guerre civile (entre loyalistes et rebelles), de guerre froide (tensions entre grandes puissances de l'ouest et de l'est), et de guerre sainte (affrontements religieux entre Chiïtes -en violet -et Sunnites -en vert -, entre chrétiens et djihadistes et entre islamistes et djihadistes).

► Cliquer sur le lien « [comprendre la domination de l'EI en 7 mn](#) » (Source *Le Monde.fr*)

6 L'ORGANISATION DE L'ETAT ISLAMIQUE



Document 1. Qui est Abou Bakr al-Baghdadi, le calife de l'État islamique ?

- Sa **biographie complète** sur wikipedia
- Une **biographie concise** sur 20minutes.fr



Document 2. Cliquer sur le nom pour lire la biographie du chef militaire de l'EI :

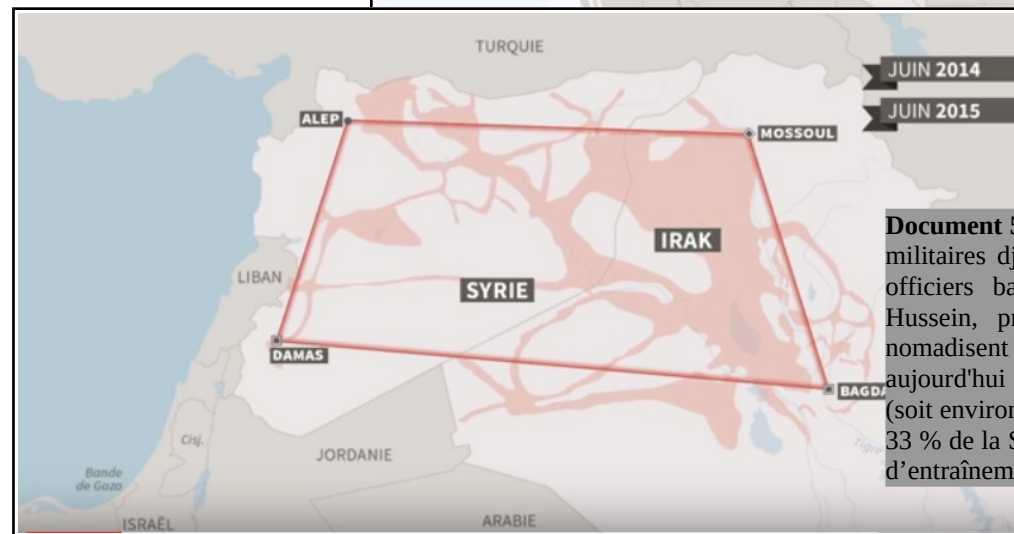
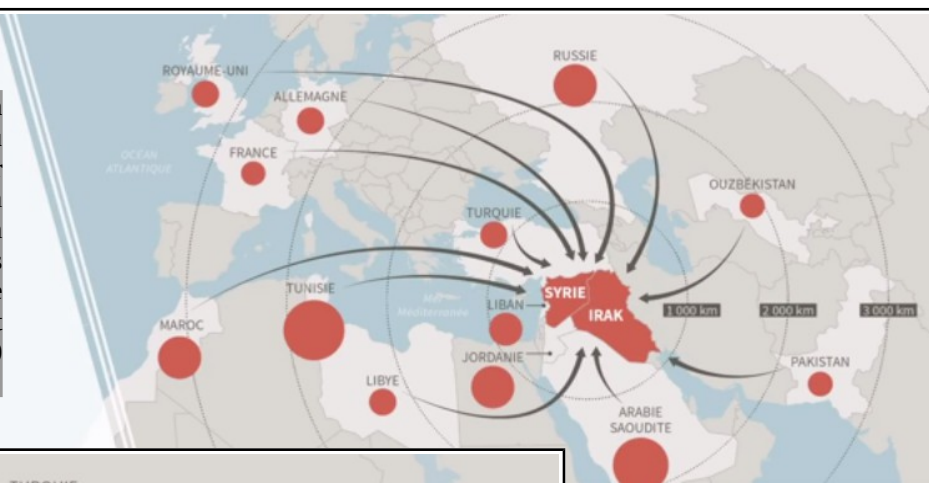
- **Abou Omar al-Chichani**



Document 3. Les dirigeants de l'EI *Source : wikipedia*

Abou Bakr al-Baghdadi en 2004, photographié par les Américains lors de sa détention à camp Bucca.	Abou Muslim al-Turkmeni, chargé de la gestion des provinces irakiennes. Tué par l'aviation américaine le 18 août 2015 ²⁶⁸ .	Adnan Latif Hamid al-Sweidawi, dit Abou Ayman al-Iraki , commandant militaire de l'EI. Possiblement tué à la bataille d'al-Anbar en 2014 par une frappe de la coalition ²⁶⁹ .	Abou Ahmed al-Alwani, membre du conseil militaire de l'EI.	Haji Bakr, membre du conseil militaire de l'EIL, tué par l'ASL à Tell Rifaat en Syrie, en janvier 2014.	Abou Fatma al-Jaheishi, gouverneur de l'Euphrate central et méridional

Document 4. La forte attraction de l'EI sur les djihadistes du monde entier. Cela repose sur « l'administration de la sauvagerie », l'internationalisation du conflit et la propagande par des moyens modernes de communication . Le groupe serait ainsi passé de 5000 à plus de 100 000 membres en 4 ans.



Document 5. La zone que recouvre le califat. Les militaires djihadistes et leurs alliés ex-soldats et officiers baassites (anciens fidèles à Saddam Hussein, président déchu par les États-Unis) nomadisent aux frontières d'un territoire conquis aujourd'hui étendu à la taille du Royaume-Uni (soit environ 40 % de l'Irak, pour 170 000 km², et 33 % de la Syrie, pour 60 000 km²). Leurs camps d'entraînement se déplacent sans cesse.